



Comment faire pour que les enfants paient l'obligation alimentaire

Par **ml78**, le **15/01/2009** à **20:14**

Bonjour,rrnJe me suis porté caution pour que mon père gravement malade puisse intégrer une maison de retraite médicalisée. Ses revenus étant insuffisant chaque enfant (nous sommes 5) devait contribuer au paiement à hauteur d'environ 100 € par mois.

Malheureusement ils n'ont pas respecté leur engagement. A ce jour mon père a été transféré dans une autre maison de retraite où il accepte l'aide sociale.rnMon problème est que je me retrouve avec une dette d'aide de 10.000 €rnJe n'ai apparemment aucun recours car mes frères et sœurs ne sont pas solvables et ne veulent rien entendre.rnJe cherche une solution, car je n'ai pas les moyens de régler cette somme et de plus je pense que mes frères et sœurs doivent participer au remboursement de cette dette.....rrnLa situation devient difficile et la discussion pratiquement impossible?rrnQue faire? rrrnMerci de vos réponses